



Gaza Triomphe



La présente édition du Bulletin de l'UPOCI rassemble un ensemble de déclarations, de nouvelles, et de positions axées sur la cause palestinienne en général et l'agression contre la bande de Gaza en particulier. Il vise à servir de référence et de rappel des événements historiques qui ont façonné la situation à Gaza au cours de l'année et demie écoulée et qui, à leur tour, ont exposé la faiblesse du système international et sa partialité envers l'opresseur au détriment de l'opprimé. Cette édition examine trois thèmes principaux : Premièrement, les activités menées par l'UPOCI en soutien à la cause palestinienne, en particulier depuis le début de l'escalade dans la bande de Gaza en octobre 2023 ; Deuxièmement, les positions des parlements membres de l'UPOCI et les résolutions ou déclarations adoptées à cet égard ; Enfin, le troisième thème met en lumière les changements notables dans les positions internationales à l'égard de la cause palestinienne et l'impact de ces changements sur la scène politique internationale et régionale.

À travers cette édition, l'UPOCI réaffirme son engagement inébranlable envers la cause palestinienne, en soulignant le rôle de l'UPOCI ainsi que de ses parlements membres dans le soutien des droits du peuple palestinien dans les forums internationaux, et en mettant en évidence les changements dans les positions internationales envers cette question, dans un contexte marqué par une prise de conscience croissante de la justesse de la cause palestinienne. Ainsi, ce numéro ne se limite pas à documenter les efforts de l'UPOCI et de ses membres, mais lance également un appel à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités en veillant à la réalisation de la justice et de la paix durable pour la Palestine.

Lire les Pages à l'intérieur.

Par Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI



Tout d'abord, il convient de rendre hommage à la population de Gaza pour la remarquable victoire qu'elle a remportée sur l'ennemi occupant. La population de Gaza est aujourd'hui un symbole de résilience, de dignité, de fierté et de défi en ces temps difficiles. Il est impératif de rendre hommage aux héros de Gaza qui, pendant plus d'un an et demi, ont fait face à une agression et à un génocide sans précédent dans l'histoire, perpétrés par l'entité sioniste soutenue par les forces du mal et de la malveillance dans le monde. Les auteurs de cette agression ont utilisé toute une panoplie d'armes de destruction massive et d'armes interdites de destruction à Gaza, cette ville qui a démontré une résistance remarquable malgré le siège de l'entité sioniste qui empêchait l'acheminement de l'eau, de la nourriture et des médicaments, ainsi que les bombardements incessants qui se déroulaient tous les jours. Cet assaut incessant a entraîné le martyre de milliers de personnes, la blessure et la disparition de beaucoup d'autres et la destruction complète de Gaza. Cependant, et malgré le fait que la communauté internationale ait abandonné son devoir d'intervenir dans la situation à Gaza, le peuple de Gaza a fait preuve d'une résilience remarquable face à l'adversité à laquelle il a été confronté. Ils ont courageusement résisté aux terribles souffrances qui leur ont été infligées et ont finalement triomphé des forces qui cherchaient à les opprimer. Leur victoire contre la soi-disant « armée invincible » témoigne de leur force d'âme et de leur détermination, ainsi que d'un profond rejet du statu quo. En outre, l'alliance de ses partisans a commencé à s'effriter lorsque certains d'entre eux ont réalisé que leur soutien reposait sur une erreur. Il convient donc de rendre hommage à la population inébranlable de Gaza et aux braves héros qui ont résisté à l'ennemi avec un courage inégalé, accomplissant des prouesses héroïques d'une bravoure sans pareille. En outre, il convient de reconnaître le peuple islamique qui a fait preuve d'une solidarité inébranlable avec la population de Gaza, en lui apportant un soutien substantiel. Certaines ont offert leur sang, d'autres leur richesse, mais toutes ont exprimé leur soutien à Gaza par tous les moyens disponibles. Cette solidarité reste inébranlable mais, avant tout, ces nations ne cessent de lever les mains pour prier Dieu, implorant la victoire de Gaza contre cet ennemi criminel. De même, il convient de rendre hommage aux peuples libres du monde, qui ont organisé de nombreuses manifestations de soutien au peuple de Gaza et ont fait pression sur leurs gouvernements pour qu'ils se rallient aux principes de la justice et des droits de l'homme dans la lutte actuelle entre le bien et le mal en Palestine. Les événements qui se sont déroulés à Gaza renforcent la conviction des musulmans que la promesse divine de victoire et de renforcement des capacités de cette nation est sera bientôt réalisée.



Siège de Gaza : Une Crise Croissante et Politique de Destruction Systématique

La population palestinienne de la bande de Gaza est confrontée à une crise humanitaire qui s'aggrave à cause du blocus israélien imposé par les autorités d'occupation, qui vise à priver la population des produits de première nécessité. Depuis le début du blocus israélien général sur Gaza en 2005, et plus particulièrement depuis la récente escalade, Israël a imposé un blocus étouffant, empêchant l'entrée de l'aide humanitaire par les postes frontières, ce qui a aggravé les souffrances d'une population déjà confrontée à une grave pénurie de nourriture et de ressources essentielles. Les effets de ce siège ne se limitent pas à la privation de produits de première nécessité, mais les attaques répétées d'Israël contre les infrastructures humanitaires ont encore aggravé la crise. Les attaques incessantes

contre les installations vitales ont détérioré la situation humanitaire, en contribuant à une mortalité accrue due à la malnutrition, à la déshydratation, à l'exposition au froid et à la propagation des maladies. Alors que les agences humanitaires luttent pour atteindre les personnes dans le besoin, leurs efforts rencontrent des obstacles majeurs en raison des attaques israéliennes continues contre leurs installations. Dans un geste visant à perturber les efforts internationaux d'aide, la Knesset israélienne a adopté une législation interdisant l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine (UNRWA) d'opérer dans les territoires palestiniens occupés, ce qui représente un changement radical dans la politique israélienne à l'égard de la population palestinienne de Gaza. Cette loi vise à

saper la capacité de l'agence à fournir de l'aide humanitaire, ce qui complique une situation humanitaire déjà désastreuse. De plus, Israël continue de cibler les ressources naturelles et les installations de production de Gaza, y compris les systèmes d'eau et d'électricité, dans le but de détruire les derniers moyens de subsistance dans la région. La situation actuelle à Gaza n'est pas simplement une escalade militaire, mais une politique systématique visant à démanteler tous les aspects de la vie dans la région et à priver les Palestiniens de leurs droits fondamentaux à la nourriture, à la sécurité et à la dignité. Cette situation urgente appelle à une action immédiate de la part de la communauté internationale pour faire pression sur Israël afin qu'il mette fin à ces violations systématiques.



Activités de l'UPCI

Dans le cadre de ses efforts continus pour soutenir la cause palestinienne sur la scène internationale, l'UPCI continue de faire d'importantes contributions au renforcement des positions politiques et juridiques qui rejettent toutes les tentatives de liquidation et de marginalisation de la Palestine et de son peuple. À travers les déclarations et les prises de position inébranlables et régulières de l'UPCI et des présidents de ses parlements membres, l'UPCI a réaffirmé son engagement ferme en faveur de la cause palestinienne en tant que question centrale dans le travail parlementaire régional et international. Par exemple, le 29 décembre 2024, le Secrétaire général de l'UPCI a condamné les attaques israéliennes visant les infrastructures médicales dans la bande de Gaza, y compris des assauts directs sur des hôpitaux, ce qui a aggravé la crise humanitaire déjà désastreuse à laquelle est confrontée la population de Gaza. Auparavant, le Secrétaire général avait s'est félicité des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies exigeant un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel. Ces résolutions soulignent l'importance de permettre à la population de Gaza d'accéder aux services essentiels et à l'aide humanitaire, tout en rejetant toute tentative d'affamer les Palestiniens ou de modifier la structure démographique de Gaza.

En outre, l'UPCI s'est activement mobilisée en faveur de décisions internationales visant à assurer la justice pour les Palestiniens. Le 23 novembre 2024, l'UPCI s'est félicitée de la décision de la Cour Pénale Internationale (CPI) d'émettre des mandats d'arrêt contre le Premier Ministre israélien et son ancien Ministre de la Défense, accusés d'avoir commis des crimes de guerre à Gaza. En outre, le 16 octobre 2024, l'UPCI a condamné le génocide israélien en cours à Gaza, dénonçant les bombardements aveugles d'Israël ciblant les civils, en particulier dans les camps de réfugiés tels que Deir al-Balah et Nuseirat. Démontrant son engagement indéfectible envers la cause palestinienne, le Secrétaire Général de l'UPCI a également salué la signature de la Déclaration de Pékin le 28 juillet 2024, laquelle a favorisé l'unité politique entre les factions palestiniennes. Avant cela, S.E. a fermement condamné les crimes continus d'Israël à Gaza, affirmant que l'UPCI reste à l'avant-garde des défenseurs des droits légitimes du peuple palestinien. Outre ces prises de position, l'UPCI a organisé des réunions notables pour répondre aux développements en Palestine. Parmi celles-ci, la réunion extraordinaire du Comité permanent de la Palestine de l'UPCI, qui s'est tenue à Téhéran le 10 janvier 2024, a exploré les

moyens de renforcer la solidarité avec le peuple palestinien face à l'escalade de la situation dans les territoires palestiniens. L'UPCI a également convoqué une réunion virtuelle d'urgence le 16 octobre 2023 pour examiner la grave situation en Palestine. En outre, la tripartite présidentielle de l'UPCI et les membres du Comité Palestine ont tenu une réunion virtuelle d'urgence le 10 avril 2023 pour aborder l'escalade israélienne et son impact sur la paix et la sécurité régionales. L'UPCI continue de sensibiliser la communauté internationale aux crimes commis contre les Palestiniens, en s'appuyant sur les données et les statistiques d'organisations réputées, telles que l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et son observatoire, qui surveille les violations israéliennes contre les Palestiniens, ainsi que l'Union Interparlementaire Arabe. L'UPCI reconnaît également les efforts internationaux, tels que l'action en justice de l'Afrique du Sud contre Israël pour ses violations des droits de l'homme. Grâce à ces initiatives et à ces déclarations, l'UPCI reste l'une des plateformes internationales les plus importantes dans la défense des droits des Palestiniens dans tous les domaines, s'efforçant de parvenir à la justice et à la paix dans la région tout en protégeant les droits légitimes du peuple palestinien.



Positions en Faveur de la Cause Palestinienne

Le Rôle de l'UPCI dans la Valorisation des Efforts des Membres en Soutien à la Cause Palestinienne

Depuis octobre 2023, l'Union Parlementaire des États membres de l'OCI (UPCI) a travaillé avec diligence pour mettre en évidence les contributions remarquables de ses parlements membres dans le soutien à la cause palestinienne. Grâce à cet engagement indéfectible, l'UPCI a réussi à mettre en évidence les positions des membres de manière remarquable, en ce qui concerne les conditions de crise observées dans les territoires palestiniens. Dans le cadre de ces efforts, l'UPCI a documenté les déclarations faites par leurs Excellences les présidents des parlements lors des récentes réunions de l'UPCI, où ils ont exprimé leurs positions fermes contre les agressions israéliennes sur les civils palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, et ont offert

un soutien fort aux droits du peuple palestinien. Les déclarations publiées par les parlements membres ont également été mises en évidence, soulignant leur condamnation des pratiques israéliennes, telles que l'agression militaire ou les tentatives de changement démographique. L'UPCI a également déployé des efforts incessants pour unir les parlements membres, en particulier dans des forums internationaux tels que l'Union Interparlementaire (UIP). Les parlements membres ont toujours soutenu les propositions et les points d'urgence soumis par les pays pro-palestiniens, soulignant la nécessité de mettre fin à l'occupation et aux crimes commis contre les Palestiniens. Grâce à ces efforts continus, l'UPCI reste une plateforme clé

pour la coordination des positions parlementaires en faveur de la cause palestinienne, visant à renforcer le statut de la Palestine dans les forums internationaux et à obtenir la justice pour son peuple. Ce qui suit est un aperçu des positions des parlements membres de l'UPCI sur la cause palestinienne depuis le début de l'escalade israélienne en octobre 2023. Ces prises de position reflètent l'engagement ferme et continu des parlements à soutenir les droits des Palestiniens, en manifestant un esprit partagé de solidarité avec le peuple palestinien contre l'occupation brutale, et reflètent l'engagement des membres à renforcer l'action parlementaire internationale pour réaliser la justice et la paix dans la région.



Réunions du Groupe Islamique à l'UIP

Dans le cadre du soutien à la cause palestinienne et du renforcement de l'unité islamique, la cause palestinienne a bénéficié d'une priorité importante lors des réunions consultatives du groupe islamique tenues en marge des assemblées de l'Union Interparlementaire (UIP). Au cours de ces réunions, les parlements membres ont adopté des positions fermes contre l'agression sioniste sur Gaza et ont manifesté leur soutien au peuple palestinien.

Lors de la réunion consultative tenue à Luanda en octobre 2023, il a été convenu de soumettre un point d'urgence relatif à l'agression israélienne sur Gaza, avec un comité de parlements membres mandaté pour rédiger le texte proposé. Lors de cette réunion, les membres de l'UPCI ont réussi à obtenir une majorité de votes à l'Assemblée Générale de l'UIP, et ont ainsi marqué une prise de position forte en faveur de la défense du peuple palestinien. En mars 2024, lors de la réunion du

groupe à Genève, les pays islamiques ont soutenu la proposition de l'Afrique du Sud concernant la situation à Gaza, en soulignant la nécessité de joindre les efforts pour faire passer le point d'urgence. En octobre 2024, lors de la réunion de Genève, les pays islamiques sont parvenus à un consensus pour soutenir la proposition conjointe de la Palestine et de l'Algérie, qui a bénéficié d'un large soutien de la part des pays arabes et islamiques.

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

S.E. M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée Populaire Nationale algérienne, et président de l'Union Interparlementaire Arabe, a condamné la « guerre barbare sans précédent » à laquelle est soumise la région, dans son discours lors de la 35^e session extraordinaire du comité exécutif de l'UIPA, tenue le 25 septembre 2024 au Caire. Il a appelé les participants à unir leurs efforts pour relever les défis auxquels le monde est confronté et a souligné l'importance de cette session à la lumière de l'escalade de l'agression sioniste et de son expansion au Liban, appelant à l'inclusion d'un point d'urgence sur l'arrêt de la guerre à Gaza lors de la 149^e Assemblée générale de l'UIP.

S.E. a également déploré l'échec de l'adoption de ce point lors des précédentes tentatives, soulignant l'importance de traiter les raisons qui ont conduit à cet échec. Il s'est également félicité du soutien international croissant à la cause palestinienne, rappelant la résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU appelant à la fin de l'occupation sioniste dans un délai de 12 mois.

**Royaume de Bahreïn**

Le président du Conseil de la Shura de Bahreïn, S.E. Ali bin Saleh Al Saleh, a réaffirmé l'engagement du Royaume à soutenir une paix juste et compréhensive dans la région. Dans un discours prononcé lors d'une session du Conseil de la Choura le 22 octobre 2024, S.E. a souligné la nécessité d'intensifier les efforts régionaux et internationaux pour mettre fin à l'escalade à Gaza, assurer la protection des civils, garantir l'accès à l'aide humanitaire et empêcher tout déplacement, ainsi que la libération des prisonniers et des détenus. S.E. a loué la campagne nationale bahreïnienne pour l'aide à Gaza, qui a été mise en œuvre conformément aux directives de Sa Majesté le Roi, soulignant que le peuple et les institutions bahreïnien ont coopéré avec la campagne, ce qui reflète une solidarité sans faille avec le peuple palestinien, qui fait face à des conditions humanitaires difficiles à cause de l'agression en cours.

**République populaire du Bangladesh**

Le 22 octobre 2023, le Parlement du Bangladesh a adopté une résolution exprimant sa profonde tristesse et son chagrin face au martyre de nombreux Palestiniens suite aux attaques israéliennes sur la bande de Gaza et d'autres parties de la Palestine. Présentée par l'ancien président du Parlement, l'honorable Dr Shirin Sharmin Chaudhury, la résolution, qui a été approuvée à l'unanimité, exprime les plus sincères condoléances du Parlement aux familles des victimes et prie pour que les vies perdues lors de ces attaques soient épargnées. Dans la résolution, le Parlement a renouvelé son entière solidarité avec le peuple palestinien dans son épreuve, soulignant sa condamnation de ces actes, qui violent les principes de l'humanité et du droit international.

**Burkina Faso**

À l'occasion du Sommet d'urgence arabo-islamique qui s'est tenu à Riyad le 11 novembre 2024, le Président de l'Assemblée Législative de Transition du Burkina Faso, S.E. M. Ousmane Bougouma, a évoqué les terribles souffrances humanitaires subies par les civils en Palestine et au Liban à cause des frappes israéliennes. Dans son discours, S.E. a souligné la nécessité pour la communauté internationale d'intervenir pour rétablir la paix en Palestine et au Liban, en notant la détérioration de la situation humanitaire et surtout des conditions de vie des civils pris dans le conflit. Il a ajouté : « Il n'y a pas de gagnant dans la guerre, tout le monde est perdant, et les atrocités auxquelles nous assistons le confirment ».

**République de Côte d'Ivoire**

Le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, S.E. M. Adama Bictogo, a pris part, du 13 au 18 octobre 2024, à la 149^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) qui s'est tenue à Genève. En marge de l'Assemblée générale, une réunion du Groupe islamique s'est tenue, au cours de laquelle les situations en Palestine et au Liban ont été discutées avec un appel à mettre fin aux conflits en cours dans ces pays, et Son Excellence a présenté la vision de son pays dans ce contexte.

**République arabe d'Égypte**

Lors d'un entretien télévisé avec M. Ahsan Mohsen, député à la Chambre des Représentants égyptienne et sous-secrétaire du Comité des affaires arabes, M. Mohsen a souligné le rôle pionnier de l'Égypte dans le soutien apporté à ses frères arabes face à l'aggravation des crises dans la région. Il a ajouté que la position de l'Égypte est honorable, compte tenu du fait qu'elle accueille des millions de réfugiés et qu'elle fournit une aide humanitaire aux pays touchés. Il a également noté que l'Égypte cherche à mettre en lumière les souffrances des peuples arabes et à défendre leurs droits dans les forums internationaux, et a dénoncé le silence international sur les violations commises à l'encontre du peuple palestinien à Gaza, en appelant la communauté internationale à prendre des mesures concrètes pour mettre fin à ces violations.

**République de Gambie**

Le 29 avril 2024, le président de l'Assemblée Nationale de la Gambie, S.E. M. Fabakary Tombong Jatta, lors de sa participation à la Conférence de la Ligue des Parlementaires pour Al-Quds, a appelé les parlementaires à profiter de leur statut et de leur influence pour exiger une cessation immédiate de l'opération militaire israélienne contre le peuple palestinien à Gaza. S.E. a souligné que le soutien à la cause palestinienne a dépassé le cadre politique et est devenu une obligation morale sacrée, notant que les parlementaires ont le pouvoir de prôner la justice et d'élever la voix des opprimés. S.E. a également souligné l'importance de défendre les valeurs de liberté,

d'égalité et de dignité pour tous les peuples, y compris les Palestiniens.

**République d'Indonésie**

Le Comité de coopération interparlementaire de la Chambre des Représentants indonésienne a lancé un appel aux Nations Unies pour qu'elles révoquent le statut de membre de l'entité sioniste, suite à ses crimes continus qui ont entraîné des pertes massives en vies humaines. Le président du comité, M. Mardani Ali Sera, a souligné que ces actions constituent une violation flagrante de la charte de l'ONU, qui est fondée sur les principes de la paix, du respect des droits de l'homme et de la coopération internationale. Il a également noté que le récent sommet arabo-islamique de Riyad avait adopté, dans son communiqué final, une résolution appelant au gel de l'adhésion de l'entité sioniste à l'ONU et à la prise de mesures internationales décisives pour isoler Israël de la communauté internationale. Il a également souligné que la Chambre des Représentants de Malaisie, conformément à la politique de son gouvernement, continuera à soutenir la Palestine par tous les moyens diplomatiques.

**République Islamique d'Iran**

Son Excellence M. Mohammad Bagher Ghalibaf, président du Parlement iranien, a participé à une marche d'étudiants le 3 octobre 2024 en soutien aux peuples palestinien et libanais. En outre, lors d'une réunion à laquelle ont participé des ambassadeurs de pays islamiques et des représentants du Comité de sécurité nationale du Parlement iranien à Téhéran le 22 octobre 2024, Son Excellence a souligné le rôle vital des médias dans la dénonciation des crimes israéliens au monde entier. Il a également expliqué que les intellectuels et tous les groupes sociaux sont invités à sensibiliser le public pour lutter contre ces violations, et a souligné que l'unité et la solidarité entre les musulmans sont essentielles pour relever les défis, soulignant que l'unité dans le soutien à la Palestine est nécessaire pour dissuader les ennemis, et que la division ne sert que les intérêts des ennemis de l'Oumma islamique.

**République d'Irak**

Le président du Parlement irakien, S.E. Dr Mahmoud Al-Mashhadani, a reçu le 23 décembre 2024 l'ambassadeur de l'État de Palestine en Irak, M. Ahmed Al-Ruwaidi. Lors de leur discussion sur la guerre en cours à Gaza, le président du Parlement irakien a souligné la nécessité d'œuvrer à une cessation immédiate de la guerre et au rétablissement d'une vie normale à Gaza, en mettant l'accent sur l'atténuation des effets de l'agression et la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire. S.E. a exprimé la position ferme de l'Irak en faveur de la cause palestinienne, soulignant qu'il continuerait à soutenir pleinement le peuple palestinien jusqu'à son indépendance. Dans le même temps, l'ambassadeur palestinien a exprimé sa profonde gratitude à l'Irak pour

ses efforts continus en vue de soutenir la Palestine dans les forums internationaux, louant les positions inébranlables de l'Irak à l'égard de la cause palestinienne.

**Royaume Hachémite de Jordanie**

S.E. M. Ahmad Al Safadi, Président de la Chambre des Représentants jordanienne, a condamné l'incendie de l'hôpital Kamal Adwan dans la bande de Gaza par les forces d'occupation, soulignant que ce crime constitue une violation flagrante du droit international et rejoint la série de crimes commis par l'occupation contre le peuple palestinien. S.E. a appelé les parlements arabes et islamiques à demander aux parlements internationaux de faire pression sur leurs gouvernements pour que les criminels de guerre des dirigeants de l'occupation soient traduits en justice devant les organes de l'ONU, soulignant l'importance pour la communauté internationale d'assumer ses responsabilités morales et juridiques pour mettre fin à la guerre contre Gaza et traduire en justice les responsables de ces crimes brutaux.

**État du Koweït**

Le 1er novembre 2023, l'Assemblée Nationale du Koweït a approuvé 13 recommandations concernant les violations sionistes à Gaza, affirmant sa solidarité avec le peuple palestinien et son droit à résister à l'occupation et à garantir ses droits légitimes. Les recommandations comprennent la poursuite des dirigeants de l'occupation en tant que criminels de guerre, la création d'un fonds pour la reconstruction de Gaza et le soutien aux efforts diplomatiques visant à mettre fin à l'agression. L'Assemblée a également appelé à l'ouverture des points de passage et à la fourniture d'une aide humanitaire, ainsi qu'à l'augmentation des efforts pour accueillir les blessés dans les hôpitaux koweïtiens. L'Assemblée a également appelé à la mobilisation du soutien international et régional pour mettre fin à l'agression, protéger les civils et assurer l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza.

**République du Liban**

Dans une déclaration prononcée à l'occasion de l'anniversaire du Prophète, le 16 septembre 2024, le président du Parlement libanais, Son Excellence M. Nabih Berry, a affirmé que la Palestine et le Sud-Liban sont les références ultimes de l'opposition entre la vérité et le faux. Il a noté : « En cette occasion bénie, nous nous tournons vers la Palestine, la terre d'Israa et de Mi'raj, vers le sol nourri par le sang des martyrs. Nous nous tournons vers le Liban, la terre du sacrifice, de la résilience, de la rédemption, et des martyrs », soulignant les valeurs que chacun doit adopter face à l'injustice. S.E. a également appelé à promouvoir les valeurs d'unité et de compassion comme moyen de parvenir à la paix dans le monde, et a souligné que ce qui se passe en Palestine est un test pour la conscience mondiale, et qu'Israël représente « le mal absolu » dans la région.

 Libye

Le comité des affaires étrangères de la Chambre des Représentants libyenne a exprimé son regret face à l'échec du Conseil de Sécurité à mettre en œuvre un cessez-le-feu à Gaza, considérant qu'il s'agit d'un échec international vis-à-vis de la population de la bande de Gaza. Le comité a mis en garde contre les effets négatifs sur la stabilité régionale résultant de la poursuite des opérations militaires à Rafah, où la population est confrontée à la famine en raison du manque de nourriture, d'eau et de médicaments. Le Comité a souligné que les actions des forces d'occupation et leur blocage de l'aide humanitaire s'apparentaient à des crimes génocidaires, appelant à ce que les responsables répondent de leurs actes. Il s'est également inquiété de l'escalade des violations israéliennes en Cisjordanie, notamment des meurtres, des arrestations et des destructions de biens.

 Malaisie

Le président du Parlement malaisien, Son Excellence M. Johari Abdul, a condamné les crimes israéliens commis contre les Palestiniens, appelant à un cessez-le-feu immédiat à Gaza. Dans sa déclaration, il a souligné que la question de Gaza est devenue une préoccupation humanitaire mondiale concernant les valeurs et les consciences, car les Palestiniens sont traités comme si leur vie était insignifiante face aux violations continues d'Israël. S.E. a souligné qu'un cessez-le-feu n'est pas suffisant pour mettre fin aux souffrances des Palestiniens, mais que des mesures décisives doivent être prises pour leur permettre d'établir leur État et de rétablir les droits qui leur ont été volés. Il a noté que le monde ne faisait que regarder les Palestiniens souffrir de l'oppression, de l'occupation et de la privation de liberté, et a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités morales et humanitaires pour soutenir le peuple palestinien et garantir son droit légitime à l'autodétermination et à l'établissement d'un État indépendant.

 République du Mali

Le 10 avril 2024, une délégation de haut niveau du Conseil National de Transition de la République du Mali a participé à une réunion extraordinaire tenue à Téhéran, en Iran, du Comité permanent de la Palestine de l'UPCI, au cours de laquelle les députés des parlements membres ont exprimé leur position commune en faveur d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza et dans tous les territoires palestiniens. Les participants ont souligné la nécessité de protéger le peuple palestinien et de mettre fin à l'agression israélienne, réitérant leur engagement à soutenir les droits légitimes des Palestiniens et la création de leur État indépendant.

 Royaume du Maroc

La vice-présidente du Comité des Affaires Étrangères, de la

Défense Nationale et des Affaires Islamiques de la Chambre des Représentants du Maroc, Mme Nadia El Kansouri, ainsi qu'un membre du Bureau du Comité, M. Abdelali Broki, ont reçu, le 25 octobre 2024, une délégation palestinienne du Congrès Populaire National pour Al-Qods, et du Comité Islamique Chrétien pour la Protection d'Al-Qods et des Lieux Saints, qui a effectué une visite au Royaume du Maroc suite à une invitation de l'Agence Bait Mal Al-Qods Al-Sharif. Dans son allocution, Mme El Kansouri a souligné l'importance du renforcement de l'unité arabe et islamique pour soutenir la cause palestinienne, notant que les députés marocains profitent de toutes les occasions dans les réunions parlementaires régionales et internationales pour soutenir la cause palestinienne. Les membres de la délégation ont également loué le grand rôle du Maroc dans le soutien d'Al-Qods et de Gaza, notant le rôle du parlement marocain dans le soutien de la cause palestinienne dans les forums internationaux, ainsi que son rôle dans le soutien de la cause palestinienne.

 République du Niger

Dans son intervention lors de la réunion du Comité Exécutif de l'UPCI tenue à Rabat au Maroc le 10 septembre 2024, le Quatrième Vice-président du Conseil National de Transition du Mali a réaffirmé l'attachement du Mali à la position de l'UPCI soutenant la Palestine et a exprimé l'entière solidarité de son pays avec la lutte légitime du peuple palestinien. S.E. a également présenté, au nom des plus hautes autorités du Mali, du Conseil National de Transition et du peuple malien, ses condoléances les plus sincères suite à l'assassinat de M. Ismaïl Haniyeh à Téhéran le 31 juillet 2024, priant Dieu de le couvrir de Sa miséricorde.

 République Fédérale du Nigeria

Le vice-président du Parlement du Nigeria, Son Excellence M. Benjamin Okezie Kalu, dans son discours à la 149e Assemblée Générale de l'UIP à Genève, a réaffirmé l'engagement du Nigeria à résoudre le conflit israélo-palestinien. Il a rappelé que le Nigeria plaide pour un règlement pacifique fondé sur la justice, l'autodétermination et le respect mutuel entre les deux États. S.E. a souligné le soutien du Nigeria à une solution à deux États qui garantisse un État palestinien indépendant aux côtés d'Israël. En outre, il a souligné qu'une paix durable ne peut être obtenue par la violence, mais par un dialogue sérieux et le respect mutuel, et il a appelé la communauté internationale à renouveler son engagement à mettre fin à l'occupation et à soutenir la création d'un État palestinien.

 Sultanat d'Oman

Lors de sa participation à la 149ème Assemblée Générale de l'Union Interparlementaire (UIP) à Genève, le Président du Conseil de la Choura d'Oman, S.E. M. Khalid Al Maawali, a réaffirmé l'engagement d'Oman à soutenir la cause



palestinienne. Au cours des réunions, S.E. a été nommé président du comité chargé de traiter le point d'urgence soumis par le Conseil National Palestinien et le Parlement Algérien, qui vise à renforcer la coordination en faveur des droits des Palestiniens. Dans son discours, S.E. a souligné les souffrances du peuple palestinien dans la bande de Gaza à cause de l'agression sioniste, soulignant la nécessité de mettre fin à l'escalade militaire et d'unir les efforts parlementaires pour soutenir le peuple palestinien et sa cause dans les forums internationaux, afin de parvenir à la paix et à la justice.

 République Islamique du Pakistan

Le président de l'Assemblée nationale du Pakistan, S.E. M. Sardar Ayaz Sadiq, dans son message du Nouvel An, a exprimé son espoir que cette année serait synonyme de paix, de progrès et de prospérité pour le Pakistan et a souligné que cette occasion était propice à la réflexion sur la voie du développement et au renforcement de l'unité nationale, en invitant les partis politiques à se donner la main et à travailler ensemble pour le progrès du Pakistan. S.E. a également appelé le peuple pakistanais à prier pour ses frères palestiniens et cachemiriens qui sont victimes d'injustice et d'oppression, et a exprimé l'espoir que la nouvelle année verra une amélioration de la situation en Palestine et au Cachemire. Il a également appelé la communauté internationale à prendre des mesures efficaces pour mettre fin aux violations commises à l'encontre des deux peuples et à travailler pour trouver une solution juste à leurs causes.

 État du Qatar

Le Conseil de la Choura du Qatar, présidé par S.E. M.

Hassan Abdulla Al-Ghanim, a exprimé, lors de sa session hebdomadaire ordinaire du 30 décembre 2024, sa ferme condamnation de l'incendie par les forces d'occupation israéliennes de l'hôpital Kamal Adwan à Gaza, qu'il considère comme un crime de guerre et une violation flagrante des lois internationales. Le Conseil a également condamné la prise d'assaut de la mosquée Al Aqsa par le ministre israélien de la sécurité, estimant qu'il s'agissait d'une provocation flagrante aux sentiments des musulmans et d'une violation des lieux saints. Le Conseil a également appelé les parlements et les organisations internationales à faire pression sur l'occupation pour qu'elle mette fin à ces violations.

 Royaume d'Arabie Saoudite

Dans le cadre de sa visite au Royaume hachémite de Jordanie, Son Excellence le Dr Abdullah Al Sheikh, Président du Conseil de la Choura du Royaume d'Arabie Saoudite, a rencontré le Président du Sénat jordanien, Son Excellence Faisal El-Fayez. La réunion, qui s'est tenue le 17 avril 2024, a abordé la situation actuelle dans la région et l'agression israélienne contre la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée. Les deux parties ont souligné la nécessité de mettre fin à cette agression brutale et d'ouvrir tous les points de passage pour acheminer l'aide humanitaire et médicale au peuple palestinien dans la bande de Gaza.

 République du Sénégal

Le Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal, S.E. M. Malick Ndiaye, a reçu l'Ambassadeur de Palestine au Sénégal, Nasser Jadallah, le mercredi 8 janvier 2025, dans



Tunisie et les EAU, notamment à la lumière des défis actuels auxquels fait face la Nation arabe. La délégation émiratie a souligné l'importance d'une coordination continue entre les deux parlements, notamment dans le cadre des réunions du Parlement arabe. Au cours de la réunion, les deux parties ont souligné la nécessité de mobiliser les efforts internationaux pour soutenir le droit du peuple palestinien à établir un État indépendant, avec Al Quds Al Sharif comme capitale, et à mettre fin aux crimes brutaux dont il est victime. Les deux parties ont souligné l'importance de la coordination et de l'action conjointe dans le cadre de la diplomatie parlementaire afin d'obtenir un cessez-le-feu immédiat et de soutenir les droits des Palestiniens.

 **République de Türkiye**

Dans le discours qu'il a adressé au Sommet des Présidents de Parlement organisé par le Congrès des États-Unis à l'occasion du 75ème anniversaire de l'OTAN, le Président de la Grande Assemblée Nationale de Türkiye (GNAT), S.E. M. Numan Kurtulmuş, a déclaré : « Nous ne pouvons pas ignorer l'immense catastrophe humanitaire à Gaza, l'un des enjeux les plus urgents du monde. Les massacres commis par Israël doivent cesser et il faut empêcher tout nouveau bain de sang. » Pendant sa visite à Washington, M. Numan Kurtulmuş a déclaré au Washington Post que la position adoptée à l'égard de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les attaques inhumaines d'Israël contre les territoires palestiniens, en particulier Gaza, constitue une discrimination et une politique de deux poids, deux mesures, et ne peut être acceptée. Il a ajouté : « C'est une hypocrisie très claire, une politique de deux poids deux mesures. C'est une discrimination flagrante. Si vous ne considérez pas les victimes palestiniennes sur un pied d'égalité avec les victimes ukrainiennes, cela signifie que vous voulez établir une sorte de hiérarchie dans l'humanité. Et c'est inacceptable. »

 **État des Émirats Arabes Unis**

Son Excellence M. Saqr Ghobash, Président du Conseil National Fédéral, a souligné lors de sa présidence de la 18ème réunion régulière des Présidents des Conseils Législatifs du Golfe que les États du Golfe resteront une passerelle pour la paix dans le monde. S.E. a souligné la position des Émirats Arabes Unis qui appellent à la fin immédiate de la guerre à Gaza et au Liban, et qui soutiennent les peuples palestinien et libanais. Il a également souligné les liens solides qui unissent les États du Golfe et l'importance de renforcer la coopération et la coordination entre eux afin de soutenir la sécurité, la stabilité et le développement. Les participants ont également souligné l'importance de renforcer l'action conjointe des pays du Golfe et des pays arabes et d'activer le rôle de la diplomatie parlementaire des pays du Golfe et des pays arabes dans les forums internationaux.

le cadre du renforcement des relations bilatérales et de la diplomatie parlementaire. Au cours de cette rencontre, S.E. le Président a exprimé sa profonde préoccupation face à la détérioration de la situation humanitaire à Gaza, en décrivant la crise comme un « massacre ». Il a également lancé un appel pour un retour rapide à la paix et une solution durable à cette crise. Le Président a noté que la poursuite de la violence à Gaza constitue une menace pour la stabilité de toute la région, et a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités morales et humanitaires à l'égard du peuple palestinien.

 **République de Tunisie**

Le 16 septembre 2024, le Président de la Chambre des Représentants du Peuple tunisien, S.E.M. Brahim Bouderbala, a reçu une délégation émiratie présidée par M. Mohammed Ahmed Al Yamahi, membre du Conseil National Fédéral des Émirats Arabes Unis. Les deux parties ont examiné, en présence de Mme Sawsan Mabrouk, Vice-présidente du Parlement tunisien, les moyens de renforcer les relations parlementaires et la coopération commune entre la



Le Rôle de l'ONU et de la CIJ dans la Défense des Droits des Palestiniens

Suite à l'escalade militaire israélienne en octobre 2023, l'Organisation des Nations Unies a fermement condamné les attaques israéliennes visant les civils palestiniens à Gaza. Le Secrétaire Général de l'ONU, M. António Guterres, a fait une déclaration appelant à une cessation immédiate des opérations militaires et à l'ouverture des points de passage humanitaires. L'ONU a également appelé à la protection des civils conformément au droit international humanitaire et a lancé une mise en garde contre la détérioration de la situation humanitaire dans la bande de Gaza assiégée. Elle a également souligné la nécessité de respecter les droits des Palestiniens, surtout face aux violations continues commises par les forces israéliennes, notamment les attaques contre les installations médicales et les écoles. Malgré cette prise de position publique, les tentatives de l'ONU de parvenir à une position unifiée de ses membres ont connu des difficultés particulières, en raison des conflits entre les puissances occidentales qui défendaient le « droit

à l'autodéfense » d'Israël, et les pays arabes et musulmans qui exigeaient l'application des résolutions de l'ONU relatives aux droits des Palestiniens, notamment celles sur la cessation de



l'implantation de colonies et le retour des réfugiés. L'Assemblée Générale de l'ONU a toujours appelé à une solution politique globale basée sur les résolutions pertinentes de l'ONU, en particulier la résolution 242, qui appelle au retrait d'Israël des territoires qu'il a occupés en 1967, y compris Al Qods-Est. Cependant, alors que les opérations militaires se poursuivaient, l'ONU a continué à essayer de mettre en lumière les souffrances des civils palestiniens, en envoyant des missions de diverses agences de l'ONU pour fournir une aide humanitaire d'urgence. Dans le cadre du soutien de l'ONU aux droits du peuple palestinien, l'Assemblée Générale a continué à adopter d'importantes résolutions reflétant son engagement en faveur de la cause palestinienne. Ainsi, l'année 2024 a connu une recrudescence des prises de position de l'ONU en faveur de la Palestine à différents niveaux. Le 10 mai 2024, l'Assemblée Générale a adopté une résolution soutenant la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU et recommandant au Conseil de



Sécurité de réexaminer positivement cette demande. La résolution accorde également à la Palestine des droits et privilèges additionnels relatifs à sa participation aux travaux de l'ONU, soulignant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un État indépendant. Parallèlement, le 18 septembre 2024, l'Assemblée Générale a adopté une résolution exigeant qu'Israël mette fin à sa « présence illégale dans le territoire palestinien occupé » dans un délai de 12 mois, résolution qui a été soutenue par 124 pays.

De même, la Cour internationale de justice (CIJ) a joué un rôle important dans l'analyse des violations juridiques commises par Israël dans les territoires palestiniens. En 2023, la pression internationale a augmenté sur la CIJ pour qu'elle se prononce sur des questions liées au droit humanitaire international, en particulier en ce qui concerne l'occupation israélienne des territoires palestiniens et les politiques israéliennes à Gaza et en Cisjordanie. En 2024, la CIJ a rendu une décision sur la légalité de l'occupation israélienne continue. Cette décision, attendue depuis longtemps, indique clairement que la politique israélienne

de construction de colonies en Cisjordanie constitue une violation du droit international, ce qui renforce la position des Palestiniens dans les appels de plus en plus nombreux à la mise en œuvre des résolutions



internationales exigeant la cessation de ces activités. La Cour a également émis des recommandations selon lesquelles Israël doit cesser ses pratiques oppressives à Gaza, telles que le siège et le refus d'accès aux besoins de base. En outre, la CIJ a pris une initiative courageuse en délivrant des mandats d'arrêt à l'encontre du Premier Ministre israélien et de son ancien ministre de la défense, les accusant d'être directement responsables des crimes commis contre les civils à Gaza. Cette décision a suscité une vaste controverse sur la scène internationale et a accru la pression sur la communauté internationale pour qu'elle adopte une position plus ferme à l'égard d'Israël. Cependant, malgré ces positions juridiques, la CIJ n'a pas pris de mesures concrètes pour mettre en œuvre ses décisions, ce qui a suscité des critiques de la part de certains pays qui ont vu dans la position de la Cour une sorte d'inertie juridique face aux problèmes humanitaires subis par le peuple palestinien. Des rapports internationaux ont également noté que la CIJ, malgré sa capacité à fournir des conseils juridiques, ne dispose pas d'un mécanisme réel pour faire appliquer ses décisions aux États majeurs.



L'évolution des Positions Européennes après le 7 Octobre 2023 et la Reconnaissance de l'État de Palestine

Suite aux événements douloureux qui se sont déroulés en Palestine en général et à Gaza en particulier après le 7 octobre, la communauté internationale a été témoin d'un changement notable dans la position de nombreux pays et organisations à l'égard de la cause palestinienne. Ces événements ont sensibilisé le monde à l'ampleur de la détérioration de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, en particulier dans la bande de Gaza, qui a fait l'objet d'opérations militaires israéliennes à grande échelle ayant fait des milliers de victimes, dont la plupart étaient des civils. Face à cette situation, beaucoup de pays ont commencé à adopter une position plus claire en faveur des droits du peuple palestinien, notamment en prenant des mesures officielles pour reconnaître l'État de Palestine.

L'un des pays les plus en vue à avoir pris une mesure historique dans ce sens est l'Espagne, qui a annoncé en mai 2024 sa décision de reconnaître officiellement

l'État de Palestine. Cette annonce a été faite sous la pression croissante de



la société civile espagnole, qui avait organisé un grand rassemblement de solidarité avec les Palestiniens devant l'escalade israélienne. Cette décision de l'Espagne a été considérée comme un développement significatif dans le contexte plus large du soutien européen à la Palestine, d'autres nations européennes ayant également adopté des positions similaires.

L'Irlande, qui défend depuis longtemps les droits de l'homme dans les zones de conflit, a encore manifesté son engagement en faveur de la cause palestinienne en reconnaissant officiellement l'État de Palestine la même année, et en réaffirmant ainsi son soutien absolu aux droits du peuple palestinien à recouvrer ses terres et à créer un État indépendant. En outre, l'Irlande fait partie des nations européennes qui ont constamment défendu les droits des Palestiniens dans les forums internationaux, en demandant instamment que des pressions soient exercées sur Israël



pour qu'il mette fin à ses violations des droits de l'homme.

La Norvège s'est également prononcée rapidement en faveur des droits des Palestiniens, soulignant la nécessité de trouver une solution juste et durable à la cause palestinienne. La reconnaissance de l'État de Palestine à ce moment-là a marqué le désaccord de la Norvège avec l'occupation et l'agression continues d'Israël contre le peuple palestinien. En s'alignant sur ce front international, la Norvège s'est engagée à soutenir les droits des Palestiniens et à s'opposer à l'occupation israélienne en cours.

Dans le contexte du soutien à la cause palestinienne, des développements politiques significatifs ont également été observés en France et en Italie. Par exemple, l'Assemblée Nationale Française a créé le Groupe d'Amitié Franco-Palestinien, ayant pour objectif de renforcer les relations parlementaires et la solidarité avec les Palestiniens. En Italie, le soutien populaire et officiel s'est accru, et des événements parlementaires ont été organisés pour évoquer les souffrances des Palestiniens. Cette évolution marque un changement notable dans la position de plusieurs nations européennes à l'égard de la question palestinienne.

La Slovaquie, qui se distingue également par son engagement

diplomatique et moral en faveur de la cause palestinienne, est un autre exemple notable de cette évolution du paysage international. En mai 2024, le gouvernement slovaque a exprimé son soutien à la reconnaissance de l'État de Palestine, soulignant que



cette position reflète son engagement envers les principes de justice et de respect des droits des peuples à l'autodétermination. Les dirigeants slovaques ont souligné que cette démarche n'était pas une simple mesure politique, mais qu'elle s'inscrivait dans le cadre de leur responsabilité en matière de promotion de la paix et de la stabilité dans la région. Ainsi, la Slovaquie a renforcé le front européen de soutien aux droits des Palestiniens, appelant à la fin de l'occupation et à la justice pour le peuple palestinien.

Le sentiment dominant de sympathie publique pour la cause palestinienne, évident depuis le début de l'escalade israélienne en octobre 2023, a été encore souligné par des manifestations de grande ampleur dans de nombreuses capitales occidentales, organisées pour condamner les attaques répétées d'Israël contre les civils palestiniens. Ces manifestations ont largement insisté sur la nécessité d'une cessation immédiate des hostilités et de la levée du siège de la bande de Gaza. En outre, de nombreuses campagnes de solidarité ont été lancées par l'intermédiaire de divers médias et réseaux sociaux afin de sensibiliser le public aux souffrances actuelles du peuple palestinien ainsi que de présenter un récit alternatif à celui adopté par certains gouvernements occidentaux.



Positions de l'Amérique Latine sur la Cause Palestinienne face aux Changements Mondiaux

Un changement notable dans la position des pays d'Amérique latine et des Caraïbes envers la cause palestinienne a été observé, se manifestant par une augmentation substantielle du soutien diplomatique et une condamnation prononcée des opérations militaires israéliennes à Gaza. Ce soutien a surpassé les simples déclarations médiatiques et s'est traduit par des actions concrètes et sans précédent, indiquant un changement radical dans les positions de pays qui ont toujours été considérés comme alliés des États-Unis et d'Israël. Par exemple, la Colombie, une nation qui a été parmi les premières à initier une coopération militaire et de services de renseignement avec Tel-Aviv, a fait partie des pays qui ont rappelé leurs diplomates pour protester contre l'escalade israélienne dans la bande de Gaza. De même, la Bolivie, qui avait précédemment rompu ses liens avec Israël au motif qu'il avait commis des « crimes contre l'humanité », a également rejoint la liste des pays

adoptant des positions fermes en faveur du peuple palestinien. Malgré les efforts déployés par certains pays, comme le Brésil et le Mexique, pour rester neutres, l'escalade de la violence à Gaza a incité les dirigeants de ces pays à faire des déclarations fermes. Le président brésilien, Lula da Silva, a qualifié les attaques israéliennes de « génocide », affirmant que la situation actuelle ne constitue pas une guerre mais plutôt une destruction systématique du peuple palestinien. Cette déclaration a incité Israël à déclarer da Silva « persona non grata ».

Outre les déclarations, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté des mesures diplomatiques et juridiques pour soutenir les Palestiniens. Devant la Cour internationale de justice, des pays comme le Brésil, la Colombie, le Chili et la Bolivie ont exprimé leur soutien à la plainte déposée par l'Afrique du Sud contre Israël pour génocide, tandis que le Chili, le Mexique et la Bolivie

ont saisi la Cour pénale internationale pour qu'elle mène une enquête sur d'éventuels crimes de guerre dans les territoires palestiniens. Ces actions ont entraîné un changement notable du cadre géopolitique, conduisant à une





délimitation claire des positions entre l'Amérique latine d'une part, et les États-Unis et certains pays européens d'autre part. Toutefois, ce changement est révélateur de l'engagement croissant des pays d'Amérique latine à défendre les droits du peuple palestinien sur la scène internationale.

Il convient également de noter que ces changements ne se sont pas limités aux positions juridiques et diplomatiques.

Des pays des Caraïbes comme Trinité-et-Tobago, la Jamaïque et la Barbade ont reconnu un État palestinien sur les frontières de 1967. Ce changement de position est notable étant donné les liens historiques entre ces nations et Israël, ce qui suggère un changement de priorités diplomatiques. La décision de ces États des Caraïbes de reconnaître un État palestinien s'aligne sur des considérations humanitaires plus larges et sur la pression internationale croissante, reflétant un engagement en faveur des principes de justice et des droits de l'homme.

Malgré la forte opposition des États-Unis et d'Israël, la majorité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont exprimé leur soutien aux résolutions de l'ONU appelant à la cessation des hostilités à Gaza et à la levée du siège. En outre, un grand nombre de ces pays ont également apporté leur soutien à l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine (UNRWA) en termes

de financement, ce qui souligne leur engagement à soulager les souffrances humanitaires des Palestiniens.

Les raisons de ce soutien régional à la cause palestinienne sont nombreuses. Tout d'abord, le grand nombre de victimes et de destructions à Gaza a déclenché une vague de solidarité avec les Palestiniens, ce qui a permis aux gouvernements latino-américains d'adopter des positions plus fermes à l'égard d'Israël. Deuxièmement, l'héritage historique de la solidarité entre les mouvements de gauche en Amérique latine et les Palestiniens, qui s'est renforcé pendant la guerre froide lorsque l'Organisation de Libération Palestinienne a soutenu les luttes des peuples de la région contre les dictatures répressives soutenues par les États-Unis. Enfin, les récents changements politiques dans la région ont vu la montée de gouvernements de gauche favorables aux questions de libération nationale et de résistance à l'hégémonie.

À la lumière de ces développements, on peut affirmer que les positions adoptées par l'Amérique latine et les Caraïbes à l'égard de la cause palestinienne ont connu un changement significatif, dépassant les considérations politiques traditionnelles et embrassant un engagement envers les principes de la justice humaine. Ce changement a conduit à l'émergence d'une alliance forte et d'un soutien de cette région au sein des forums internationaux en faveur de la cause palestinienne.

Rédaction

Rédacteur en Chef:

Mohamed El Hafed Maham

Directeur de la Rédaction:

Moncef Saber

Adresse:

No.34, Ave. Pesyan. Moghadas
Ardabili, Za'afaraniéh -
Téhéran - Iran

Tél: +9821 22418860-1-2

Fax: +9821 22418858-59

Email: g.s@puic.org

Siteweb: www.puic.org